



Table ronde « missions et métiers des OPA »

10 avril 2018 – Tour Séquoia – Salle 32 A

Compte rendu SNOPA CGT

Administration : J.CLEMENT (DRH), S.SCHTAHAUPS, A.BOISSONNET, Mme LEMESLE, L.BONIN,
VNF: O.HANNEDOUCHE
Direction Infrastructures Transport: J.LE DALL
CEREMA: L.MATIGNIER
Direction Affaires Maritimes: I.TANCHOU, M.ARDOHAIN

Délégation CGT : Charles BREUIL, Denis BONNOT, Philippe DEBAT, Michel LELIEVRE, Florian QUIGUER, Christophe HEGOT, Eliezer VERGEROLLE, Didier BATON.

OS : FO, CFDT, FSU, Solidaires

Cette réunion avec les employeurs, à la demande de la CGT, doit être considérée comme une étape importante en amont du chantier statutaire inscrit à l'agenda social du ministère.

Cette réunion est aussi une suite logique aux rencontres du SNOPA CGT avec les différents employeurs dans le but de répertorier les missions des OPA pour défendre les emplois et revendiquer des recrutements.

Consécutif aux rencontres et au travail réalisés avec les sections, le SNOPA CGT a rédigé une véritable nomenclature dans laquelle est répertoriée nos missions et métiers ainsi qu'une projection sur des futurs métiers liés à l'évolution technologique.

Le SNOPA CGT avait déjà communiqué ce document revendicatif à l'administration et aux employeurs. Une version papier est remise en séance pour qu'ils puissent s'y référer.

Pour replacer cette réunion dans le contexte politique, le SNOPA CGT fait une déclaration préalable (ci jointe) dans lequel nous fixons notre objectif : **se donner les moyens d'assurer nos missions de services publics et de pérenniser un avenir pour les OPA et leurs règles statutaires**

Jacques CLEMENT, directeur des ressources humaines introduit la séance en présentant cette réunion comme une réunion de travail utile pour faire preuve de pédagogie, et fournir un argumentaire auprès du ministère de l'action et des comptes publics afin d'obtenir des recrutements et débloquent le chantier statutaire des OPA.

Il réaffirme l'engagement de la DRH ainsi que des cabinets des ministres. Il souhaite redonner une dynamique par cette réflexion sans méconnaître les difficultés tout en partageant les préoccupations avec les OPA. Sur le principe, si le MTES n'a pas les agents avec les compétences techniques attendues, c'est un sérieux problème.

Force est de constater que pour l'instant cet engagement ne porte pas ses fruits.

La DRH dresse rapidement la cartographie des 2425 OPA en gestion par le ministère dont les principaux employeurs sont les DIR, les DIRM, VNF, CEREMA, les DREAL, DDT(M), DGAC, CNPS, sans oublier les 350 OPA MADSLD des collectivités et les OPA MADSLD du ministère des armées.

Il passe la main aux employeurs. Sans documents préalables, nous découvrons les présentations de chacun.

L'enjeu annoncé est de déterminer les compétences techniques et indispensables pour les employeurs au fonctionnement de la sécurité et de la continuité de service

Direction des Infrastructures de transports.

J.LE DALL fait le point sur les effectifs OPA, présente les missions et cible les compétences qui doivent être pérennisées. D'emblée il fait référence aux transferts des parcs routiers qui ont conduits au transfert de certains OPA vers les DIR par défaut et par impossibilité de les affecter dans les collectivités territoriales. Pour lui, certaines missions historiques des parcs telles que celles liées à l'entretien routier (Exploitation, Ateliers et Magasins) ne correspondent plus aux objectifs des DIR et par conséquent sont amenées à ne pas être reconduites. D'après lui, la « marge » d'OPA à réduire serait de 36 % par rapport au nombre d'OPA en postes dans les DIR aujourd'hui.

Une telle affirmation a provoqué une vive réaction du SNOPA CGT d'autant plus que le constat du manque d'entretien routier a été ciblé par divers rapports et confirmé par la ministre des transports! Nous n'accepterons pas une telle orientation et défendrons les missions d'exploitation, atelier et magasin dans le cadre du projet de service public routier porté par la CGT!

Direction Affaires Maritimes:

Madame TANCHOU dans sa présentation des effectifs réaffirme les besoins en compétences pour les missions exercées par les OPA notamment dans la maintenance des établissements de signalisation maritime et sur des secteurs innovants comme la « e-navigation ».

Elle fait néanmoins référence aux audits parus ou en cours notamment sur l'évolution de la signalisation maritime et POLMAR Terre et le fait que des restructurations sont en cours. Le blocage des autorisations de recrutements est un problème et la DAM s'emploie à obtenir le plus de recrutements possibles dans la limite des autorisations.

CEREMA:

Madame MATIGNIER présente les missions des 150 OPA. Un effectif réparti sur des missions diversifiées. Les 2/3 des OPA ont des niveaux de classifications supérieurs à Technicien niveau 2. Le tiers restant est sur un niveau maîtrise. Le CEREMA a surtout besoin de compétences avec des classifications équivalentes au niveau B, B+ voire A de la fonction publique. Les métiers recherchés se situent au niveau de l'expertise innovante.

La CGT fait remarquer que les missions des OPA ne sont souvent pas très différentes de celles des fonctionnaires. Pour nous, la préoccupation reste bien sûr l'évolution de l'établissement public qui risque de se voir éclaté entre la future agence des routes et l'agence de cohésion des territoires.

VNF:

Monsieur HANNEDOUCHE affirme la volonté de VNF de continuer à recruter des OPA et de tendre à axer leurs missions sur la maintenance spécialisée. L'objectif serait d'atteindre une cible de 590 OPA tout en sachant qu'il part environ 70 OPA par an (en retraite ou autre) et que VNF est soumis aux plafonds d'emplois.

Le SNOPA CGT met en évidence le recours à des contractuels sur des postes OPA. Monsieur HANNEDOUCHE explique cela en raison des restrictions d'autorisations d'embauches OPA et de la nécessité à faire fonctionner les services.

Le SNOPA CGT rappelle que le MTES est aussi employeur des OPA dans les DREAL et DDT(M). Le DRH confirme qu'il y a sans doute besoin de compétences à maintenir dans les DREAL notamment sur les missions de prévisions des crues. Par contre, il estime que les OPA n'ont plus vocation à être employés dans les DDT(M).

La DRH précise les 54 demandes de recrutements remontées par les employeurs :

- DIRM : 3
- DIR : 17
- VNF : 26

- DREAL : 3

La DRH nous indique le nombre de 212 recrutements depuis 2013.

Le SNOPA CGT met en avant le niveau salarial des OPA qui constitue un frein au recrutement. **La DRH nous informe qu'une revalorisation globale de la grille a été demandée à la DGAFP.**

Hormis pour VNF et la DAM, les compétences recherchées qui seraient amenées à être pérennisées sont essentiellement liées à des technologies pointues. Les missions d'exécutions qui constituent la plupart de nos missions historiques ne feraient plus parti des propriétés. Les orientations de la DIT remettent en question les missions exploitations, ateliers et magasins.

Au cours de cette réunion, nous n'avons eu de cesse d'affirmer notre conception du service public et de toute l'importance des missions dévolues aux OPA.

Si l'ouverture à de nouveaux métiers liés à l'évolution technologique ne nous pose pas de problème, par contre nous n'accepterons pas à balayer d'un revers de main les missions qui sont au cœur de nos métiers.

Le SNOPA CGT fait le lien entre les missions, les métiers et l'évolution statutaire. Celle-ci doit s'engager rapidement et nous exhortons la DRH de respecter l'agenda social et de lancer le chantier le plus rapidement possible.

Visiblement, il existe toujours un blocage du ministère de l'action et des comptes publics qui attend les orientations politiques relatives au recours aux contractuels dans la fonction publique.

Incontestablement, nous avons à faire à ce ministère qui n'a aucune connaissance des missions et métiers des OPA et qui n'a qu'une vision dogmatique du sujet. Nous demandons à la DRH de faire preuve de pédagogie et d'argumenter pour obtenir des recrutements. Notre document étant un bon appui pour cela.

Cette réunion de près de 4 heures a permis de pointer les orientations des employeurs qui divergent selon les employeurs. Nous ne sommes pas au bout de nos peines, il faudra toute l'énergie et la mobilisation de la CGT et des personnels pour sauver les missions de service public, les métiers et les règles statutaires des OPA.

Vous pouvez compter sur le SNOPA CGT qui ne lâchera rien !